



»»» A l'attention de l'ensemble du personnel

La RETRAITE : Quand et Comment ?

»»» Vous souhaitez connaître vos droits à la retraite ?

- Sollicitez une simulation auprès de Madame Céline DEBAIX par courrier (externe ou interne) ou par mail (c.debaix@ch-auch.fr).
- **Conditions nécessaires pour bénéficier d'une simulation :**
 - Votre **départ à la retraite** doit être envisagé **dans les 18 ou 24 prochains mois au plus tard**.
 - Fournissez un **relevé de l'assurance retraite CARSAT à jour** (numéro de téléphone direct : 3960) si vous avez une partie de votre carrière privée.
- Connectez-vous sur **votre espace personnel** de la CNRACL pour :
 - bénéficier d'informations sur votre carrière,
 - consulter vos comptes individuels retraite (CNRACL, IRCANTEC, RAFP),
 - modifier vos coordonnées personnelles,
 - demander et consulter votre relevé de situation individuelle en ligne.

Si vous avez communiqué vos coordonnées médiatiques, vous pourrez être averti de l'avancement de votre dossier de retraite en temps réel.



Gagnez du temps : inscrivez-vous !

»»» Vous souhaitez faire valoir vos droits à la retraite ?

- Votre demande de pension doit être adressée par écrit à Madame la DRH au plus tard 6 mois avant la date souhaitée d'admission à la retraite.
- Si vous bénéficiez d'un Compte Epargne Temps (Historique et/ou Pérenne), votre demande d'utilisation de celui-ci doit parvenir à la DRH au **minimum 2 mois** avant le **début de votre prise de congés**.
- Votre dossier doit être envoyé à la CNRACL **au moins 3 mois** avant votre date de départ.
- Vous devez donc prendre un rendez-vous pour envoyer votre demande à la CNRACL auprès de Madame DEBAIX **au moins 4 mois** avant votre départ, muni de votre relevé carrière privée à jour.

»»» Vous souhaitez faire du cumul emploi retraite ?

Vous devez impérativement en informer par écrit la CNRACL ou par téléphone au 05-57-57-91-99.